



Avertissement de mon employeur

Par **adrien**, le **03/11/2011** à **11:26**

Bonjour,rrnrnJe travaille dans le batiment.Mon patron a voulu m'envoyer sur un chantier avec mon vehicule personnel alors que mon entreprise dispose de camion adapté à notre activité.J'ai refusé.Il m'a envoyé un courrier en recommandé pour me notifier un avertissement. Quel est mon droit.rnMerci de votre réponse

Par **pat76**, le **03/11/2011** à **15:08**

BonjourrrnrnVous pouvez contester l'avertissement par lettre recommandée avec avis de réception en indiquant à votre employeur que vous n'aviez aucune obligation d'utiliser votre véhicule personnel pendant les heures de travail.rnrnLe temps de trajet effectué entre deux chantiers étant considéré comme du travail effectif.rnrnVous lui précisez qu'il avait obligation de vous mettre un moyen de transport à disposition ou alors de vous proposer de vous indemniser les frais occasionnés pour ce déplacement avec votre véhicule personnel.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.